

Lutte contre Boko Haram Le jeu trouble des chefs traditionnels

P. 3



Tri-hebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun

N°1279 du mercredi 16 octobre 2019

ROUTE NGAOUNDÉRÉ-DANG

L'entreprise Esico-CAM BTP trainée en justice







Cherif-Moussari
Un membre du comité
de vigilance abattu
par Boko Haram P. 4

Vina

Les défis du nouveau préfet

P. 4

Est

Un gang de preneurs d'otages démantelé par le BIR

P.8



3^{èME} CAMPAGNE NATIONALE DE DISTRIBUTION GRATUITE DES MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION (MILDA)

Du 12 au 21 octobre 2019, Dénombrement des ménages dans 16 Districts de Santé Réservons un accueil chaleureux aux agents recenseurs



Ce message concerne les populations dans la Région de l'Extrême-Nord

World Realth Organization & The Global Fund Organization & The Global Fund Organization & Wecterflink MALARIA BREAKTHOUGH WILLIAM UNICE OF MALARIA BREAKTHOUGH WILLIAM UNICE OF MALARIA BREAKTHOUGH WILLIAM UNICE OF MALARIA

MILDA pour toute la famille, toutes les nuits.

Actualité L'OEIL DU SAHEL N°1279 du mercredi 16 octobre 2019

EXTRÊME-NORD. L'atelier objet de cette problématique vise à transformer ce problème en opportunités de coopération.

Le projet Biopalt veut capitaliser les conflits autour de l'eau



Les acteurs de la diplomatie de l'eau à Maroua.

Par Abdoulkarim Hamadou

En novembre 2016, alors qu'ils étaient en mission officielle au Tchad, 12 membres d'une délégation de fonctionnaires, dont des représentants de la délégation régionale du ministère de l'Économie, des coordonnateurs de projets, un cadre de la CBLT, ainsi qu'un représentant de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ont été interpellés dans les eaux du fleuve Logone par les autorités tchadiennes. Motif invoqué, ils naviguaient sans autorisation dans le fleuve Logone. L'affaire qui se soldait alors par une issue heureuse après d'âpres négociations frôla sous peu un incident diplomatique entre le Tchad et le Cameroun.

C'est pour répondre aux conflits de ce genre que l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a organisé à Maroua du 07 au 08 octobre derniers un atelier avec les acteurs concernés. L'atelier qui vise à renforcer les capacités des acteurs sur la diplomatie de l'eau et la gestion pacifique des ressources naturelles dans le Bassin du Lac Tchad mise sur l'approche "du potentiel

conflit à la coopération potentielle (PCCP)" à travers le projet biosphère et patrimoine du Lac Tchad (Biopalt).

L'approche au cœur des échanges de Maroua est, de l'avis du représentant de l'unesco, Salah Khaled, «un outil développé par l'unesco dans l'optique de faciliter les dialogues multiacteurs et interdisciplinaires dans une optique de promotion de paix, de la coopération et du développement dans la gestion des ressources naturelles, notamment l'eau de moins en moins disponible en qualité et en quan-

À cause du changement climatique, le Lac Tchad a perdu près de 90% de sa superficie où 50 millions de personnes tirent l'essentiel de leurs revenus de ressources malheureusement menacées. Le projet Biopalt entend donc lutter contre la pauvreté en améliorant les sources de revenus des populations et assurer une gestion durable des ressources naturelles.

C'est à ce sujet justement que Mme Hadidja, chef de Division du Développement Régional, représentante du Gouverneur de la région de

Pour elle, le projet constitue une

réponse appropriée aux impacts écologiques, d'où l'exhortation des ments d'une telle rencontre. ■

RÉACTIONS

Salah Khaled, représentant du Bureau de l'Unesco en Afrique Centrale. «Il faut réduire l'influence des groupes armés sur les jeunes»

L'atelier de deux jours qui se tient ici à Maroua regroupe plus de 30 participants. L'objectif de cet atelier est de former les participants au principe de la résolution pacifique des conflits nés de l'utilisation des ressources naturelles. Le programme de l'unesco du "Potentiel Conflit à la Coopération Potentielle" (PCCP) reconnu pour la diplomatie de l'eau. Comment utiliser l'eau en général de façon pacifique avec une prévention de confiture autour de l'utilisation. Et ce, dans le cadre de notre projet Biopalt (biosphère et patrimoine du Lac Tchad, NdIr) mis en œuvre dans les cinq pays du bassin du Lac Tchad en coopération avec la CBLT et sous financement de la Banque Africaine

de Développement. Le programme concerne essentiellement le développement des communautés qui sont autour du Bassin et résoudre les problèmes liés à l'utilisation des ressources, d'assurer l'exploitation rationnelle desdites ressources. Il recherche les voies et moyens pour créer une opportunité, une alternative aux jeunes qui habitent autour du Lac. Du coup pour permettre l'utilisation maximale, la plus efficace possible des ressources existantes. La finalité de tout cela, c'est de réduire l'influence des groupes armés et terroristes, qui arrivent à manipuler les jeunes en leur proposant d'autres alternatives. Donc, il faut maximiser l'utilisation des ressources



naturelles pour le bien des communautés et imminuser les jeunes contre la manipulation. Après la trentaine de participants triés parmi les décideurs, les scientifiques et autres, nous avons eu des leaders communautaires, des acteurs de la société

Boukar Mahamat, responsable de l'Association camerounaise pour l'éducation environnementale.

«Il y a des tensions latentes entre les États»

Au regard des enjeux qu'il y a autour de la question d'eau dans le Bassin du Lac Tchad, particulièrement dans sa partie inondable ; que ce soit au niveau de la plaine du Logone que de ses écosystèmes, cet atelier aurait dû avoir lieu longtemps à l'avance à mon sens. Ces espaces regorgent des ressources en eau que nous appelons généralement les ressources naturelles aux communes qui sont de grandes valeurs et qui sont si stratégiques. Tout le monde en a besoin. Dans un contexte de changement climatique, compte tenu du Lac Tchad, il faut que les acteurs qui sont impliqués dans la gouvernance des res-

sources en eau soient suffisamment outillés pour créer des conditions permettant aux uns et aux autres de jouir des bénéfices de la ressource en eau. Les enjeux autour des ressources en eau sont énormes et diversifiées. Il y a des conflits qui opposent les pays, même s'ils sont latents, d'autres qui opposent des catégories d'acteurs; notamment pêcheurs agriculteurs, pêcheurs-éleveurs, etc. Une des illustrations : en 2016 nous avons été arrêtés sur le fleuve Logone au motif qu'on n'avait pas eu l'autorisation de naviguer sur un cours d'eau. Pourtant, c'est un cours d'eau partagé et c'est une mission



officielle. Il y a des tensions latentes entre les États, et ces tensions pourraient avoir des réponses dans les ateliers comme ceux-ci. Il faut saisir que chaque situation de conflit pour le transformer en opportunité de résolution pacifique pour que chacun puisse bénéficier de ses ressources.

EXTRÊME-NORD. Il est le fruit de la réalisation du Pndp.

Un magasin de stockage de produits agricoles inauguré

Par Abali Abdou (Stagiaire)

Djagalaye est un grand bassin de production agricole. Mais cette localité de l'arrondissement de Maroua ler, département du Diamaré, située à une quinzaine de kilomètres de la ville, manque de magasin de stockage et de conservation de ses produits agricoles. Aujourd'hui, cette difficulté qui a longtemps freiné le développement de Djagalaye a trouvé une solution. En effet, le Programme National de Développement Participatif (Pndp) a entrepris de construire dans cette magasin. bourgade L'infrastructure d'une superficie de 1750 m2 a été entièrement construite en matériaux locaux par la Mipromalo. L'ouvrage est composé d'un bureau de 15, 52 mètre carré, d'un petit magasin de 50 mètres cube, d'une salle d'eau de 10 mètre carré et l'aménagement d'une cour en pavés de 400 mètre carrés. Pour la réalisation de ce projet, la commune de Maroua ler a signé avec le Pndp une convention de financement d'un montant de 169 074 575 F cfa. Le magasin de stockage et de conservation des produits agricoles de Djagalaye a été mis à la disposition de ses bénéficiaires le 11 octobre 2019 après son inauguration par l'ambassadeur de France au Cameroun, Christophe Guilhou qu'accompagnait la coordinatrice nationale du Pndp Marie

Madeleine Nga. Ce magasin permettra agriculteurs de bien conserver le fruit de leur dur labeur et d'améliorer ainsi leur niveau des

Au cours de la cérémonie de l'inauguration de ce magasin, l'ambassadeur de France au Cameroun tout en reconnaissant que la région de l'Extrême-Nord fait face à un défis sécuritaire depuis quelques années, notera que les réalisations du Pndp dans cette région contribuent au développement local et permettent de combattre le chômage en milieu jeune. «Ce magasin va participer non seulement au développement mais surtout ça va générer de la recette fiscale qui ellemême va pouvoir être réinvestie dans le développement de tous. Donc je suis très content de voir concrètement que la coopération française, l'Union Européenne contribue au financement des activités précises qui contribuent au développement du pays et en même temps fournissent du travail à la jeunesse de la région» s'est-il réjoui le diplomate français.

Pour les paysans de Djagalaye, Meskine et Katouwal ce magasin de stockage est un acte salutaire pour eux et pour leur localité. Ils pourront désormais bien stocker leurs produits et réduire le bradage après les récoltes. «Nous ne pouvons que dire merci au Pndp qui nous a construit ce magasin. Cela va nous permettre de stocker nos produits et les revendre au moment opportun. C'est aussi un moyen pour nous de combattre la pauvreté» souligne Halillou Abdou agriculteur. En dehors du stockage des produits agricole, le projet de construction du magasin va faciliter l'accès à la formation des jeunes de l'arrondissement de Maroua 1er dans les techniques de production de mise en œuvre des blocs de terre stabilisés. Ce qui va apporter une impulsion pour un habitat plus écologique et économique. Le projet va également contribuer à la création d'emploi et la diminution du nombre des jeunes

Pour le maire de la commune de Maroua 1, Hamadou Hamidou, la construction du magasin de stockage des produits agricoles à base des matériaux locaux, a créé plusieurs emplois en faveur des jeunes. «Vous savez la construction d'un magasin de stockage dans un bassin de production contribue à réduire le chômage des jeunes, à rapprocher les populations du site de stockage de leur produit agricole et en même temps à sécuriser les produits agricoles. Ce magasin a permis aux ieunes d'apprendre des techniques de construction en matériaux locaux tels que les briques de terre stabilisées. Et en même temps la fabrication et la couverture des toitures en tuile. Donc c'est un investissement sûr qui a permis non



Inauguration du magasin de stockage et de conservation des produits agricoles de Djagalaye par l'Ambassadeur de France au Cameroun

seulement de faire bénéficier aux Cfa. L'objectif visé par le Pndp à jeunes des expériences dans les jeunes se sont installés à leur propre fond compte tenu des crédits qu'ils ont reçu au niveau du Pndp et de la commune d'arrondissement de Maroua 1er».

Outre ce magasin de stockage, le Pndp a également construit un marché à bétail dans la commune de Gazawa. Ce marché a aussi été visité par l'ambassadeur de France au Cameroun et de la coordonnatrice nationale du Pndp. Composé d'un bloc bureau avec hangar, d'un parc à bétail, d'un quai d'embarquement, d'une sécurisation en fil barbelés, d'un forage avec abreuvoir et d'un bloc latrine, sa construction a couté 44 256 332 F

travers ce projet est d'améliorer les techniques de construction mais conditions de sécurisation du bétail également à la fin de ce projet, ces et celui des populations. Selon le maire de la commune de Gazawa, Adama Mana, le marché à bétail construit va résoudre plusieurs problèmes. «Par le passé, le marché à bétail de Gazawa n'était pas clôturé. On ne pouvait pas contrôler le marché. Les bœufs entraient et sortaient sans qu'on ne se rende compte. Il était difficile pour nos agents de recouvrir correctement les recettes. Même pour le suivi sanitaire des animaux ce n'étais pas du tout évident de gérer pour le personnel du Ministère de l'élevage. Mais vous voyez qu'avec l'aide du Pndp aujourd'hui nos marchés sont clôturés et nous parvenons à mieux maitriser les recettes».

LUTTE CONTRE BOKO HARAM. Ils sont accusés d'être de connivence avec les terroristes.

Le jeu trouble des chefs traditionnels

Par Jean Areguema

Kolofata, autrefois épicentre de la guerre contre Boko Haram renaît peu à peu de ses cendres. Mais durant plusieurs années, cet arrondissement du département du Mayo-Sava sis dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun a payé le plus lourd tribut aux exactions de la secte terroriste. A l'instar du Mayo-Sava, Boko Haram a également semé la terreur le Mayo-Tsanaga et le Logone et Chari, deux autres départements de la région frontaliers du Nigéria. Tueries, enlèvements, destruction des habitations et des denrées alimentaires étaient devenus le quotidien des populations. Heureusement, progressivement, les actions des forces de défense et de sécurité combinées à celles des comités de vigilance ont réduit considérablement la force de frappe de Boko Haram. Néanmoins, le groupe terroriste dont des membres réussissent à se fondre dans la foule, perpètre sporadiquement des attaques.

NÉBULEUSE

Face à cette nébuleuse, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, les autorités ont opté pour le concept de défense populaire. Celui-ci prône une mobilisation tous azimuts pour combattre le groupe terroriste d'origine nigériane. La guerre asymétrique qu'il a imposée au Cameroun est si complexe que pour la gagner, les actions militaires à elles seules ne suffisent plus. Aux côtés des forces de défense et de sécurité, d'autres composantes de la société à l'instar des chefs traditionnels sont entrées dans la guerre. Avec pour objectif, anéantir l'ennemi.

Si plusieurs gardiens de la tradition jouent franc jeu, beaucoup sont soupçonnés d'être de connivence avec l'ennemi. Conséquence, certains d'entre eux ont été arrêtés par les forces armées et la police. La plupart d'entre eux sont des chefs des localités situées sur la ligne de front. C'est le cas du chef du village Maïnankoï du canton de Kolofata, Blama Zra pris en 2017. Ses populations n'ont plus eu de ses nouvelles depuis son arrestation. «On a retrouvé chez lui des munitions. Il avait nié la provenance de ces munitions mais il a été trahi par ses femmes. En réalité, il est complice avec certains de ses enfants qui ont rejoint le groupe terroriste Boko Haram», explique-t-on. La complicité des certains chefs traditionnels avec les ter-



roristes a même provoqué le changement des habitudes au sein de la population. Et la méfiance s'est installée. Du coup, chacun épie désormais les faits et gestes des personnes de son entourage y compris les membres de sa famille. La suspicion n'a plus de limite, car l'ennemi n'a pas de visage connu. La vigilance s'est imposée à tous. Désormais, même les chefs traditionnels sont discrètement «filés». «Tout ce que nous pouvons faire c'est d'être très vigilant. Il ne faut faire confiance à personne. Il faut signaler aux forces de sécurité le moindre geste suspect d'une personne. La bataille que nous menons contre Boko Haram doit se reposer sur la vigilance et les renseignements. La complaisance ne doit plus exister par ce temps de grande menace de notre nation», peste Mahamat. Cet originaire de l'arrondissement de Kolofata crie sa colère de voir certains chefs traditionnels en liberté alors que des graves accusations de complicité avec Boko Haram pèsent sur eux. Selon nos informations, les accusations portées contre certains chefs traditionnels sont justifiées par la recrudescence des attaques dans leurs villages. «A Kordo par exemple, situé à environ 20 km de Kolofata, les enfants du lawan (chef, NdIr) ont rallié le groupe terroriste depuis des années. Ses belles filles viennent régulièrement lui rendre visite. Les attaques dans ce village sont des attaques de prédation. Les assaillants s'intéressent primordialement aux denrées alimentaires et vêtements qu'ils emportent après leurs forfaits. Comment peut-on expliquer la recrudescence des attaques dans les petits villages où chacun connait chacun, sans que les chefs ne soient informés ?

Mais jamais on ne s'est inté-

ressé à connaitre la nature des

rapports que les chefs entretiennent avec les assaillants», fulmine ce membre du comité de vigilance.

En effet, malgré le déploiement de l'armée et des comités de vigilance, des attaques quasi quotidiennes sont enregistrées dans certaines localités frontalières au Nigeria dans les départements du Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga et Logone et Chari. Remettant au goût du jour, la responsabilité des chefs traditionnels. De janvier à septembre 2019, près d'une centaine d'attaques ont été signalées. La situation a plongé à nouveau les populations dans le cauchemar de la barbarie de Boko Haram. Les images des attaques et autres cruautés commises par les assaillants reviennent dans leurs mémoires. «Il est vrai que le combat contre Boko Haram est une affaire de tous, mais nous savons que les chefs traditionnels ont un grand rôle à jouer. S'ils s'impliquent activement, ils peuvent contribuer à l'anéantissement de l'ennemi. Ils ont des pouvoirs surnaturels que nous autres n'avons pas. Ils peuvent les mettre à profit», croit savoir un natif de Limani aujourd'hui installé à

Pour ce chef de 2e degré du département du Logone et Chari, plusieurs fois accusé, à tort, selon lui, ses pairs chefs traditionnels sont cloués au pilori alors qu'ils abattent un travail de titan. «Sans l'implication des chefs traditionnels, je ne suis pas sûr que nous ayons obtenus les résultats actuels dans la lutte contre Boko Haram. Ils partagent régulièrement des informations avec les forces de défense et de sécurité et les autorités administratives. Grâce à ces renseignements, des actions des assaillants ont été contrecarrées. Si parmi les chefs traditionnels il y a ceux qui ven-

dent la mèche, ce qu'ils ne sont pas des patriotes», indique-til. Une position partagée par le chef de canton de Memé dans l'arrondissement de Mora. «Les chefs traditionnels travaillent. Ils aident les forces de défense et les autorités», soutient-t-il. Malgré cette position optimiste des gardiens de la tradition, dans certaines contrées, les affres de Boko Haram hantent les esprits des populations. Lesquelles tiennent les chefs traditionnels en partie responsables de leurs malheurs.

A Nguetechewé dans le département du Mayo-Tsanaga, en cette journée du 13 octobre 2019, un groupe de jeunes assis sous un arbre devise. Bien que lointain, l'attentat kamikaze qui s'est produit dans leur village en janvier 2016 et qui avait fait 4 morts et plusieurs blessés resvivace dans leurs mémoires. «Ce que j'ai vu est indescriptible. C'est inimaginable. C'est plus que l'horreur. Pour la première fois de ma vie, j'ai vu des morceaux de chair humaine. Depuis ce jour, je n'arrive plus à manger la viande. Car je vois encore dans ma tête ces morceaux de chair humaine».

REPENTIS ALIMENTAIRES

Pour se venger, des jeunes ont rallié Boko Haram dans certaines localités à l'instar de Kolofata. Mais revenus à la raison, ils ont fait défection. Selon Seyni Lamine Boukar, le maire de Kolofata, plus d'une centaine des repentis ont été enregistrés dans le territoire de sa commune. «Ce sont majoritairement des jeunes dont l'âge moyen est environ 18-20 ans, ayant grandi dans les moules des écoles coraniques. Ces jeunes se sont généralement rendus aux autorités sans arme et pour cause, ils sont des éléments qui se situent au bas de l'échelle de

responsabilité opérationnelle de la secte. Ce qui fait dire à certains qu'il s'agit à ce stade de «repentis alimentaires». L'arrondissement de Kolofata a enregistré plus d'une cinquantaine d'attaques kamikazes dont certaines se sont produites du fait du manque de vigilance. Pour le maire Seyni Boukar, «le recours à cette pratique traduit un affaiblissement des capacités militaires de la secte. Les défaites successives qu'elle a subies se sont traduites par la dislocation de sa structure et de son mécanisme organisationnel et fonctionnel».

La sécurité revient peu à peu dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun en général et particulièrement dans les départements où sévit Boko Haram depuis cinq 2014. Les experts reconnaissent que la crise sécuritaire créée par Boko Haram tire son origine essentiellement de la pauvreté et de la mal gouvernance. «Quand l'Etat est plus prédateur que fournisseur de services, alors il y a problème», disait le Pr Zakaria Ousman Ramadan, président du Centre tchadien d'études stratégiques au cours d'une rencontre à Maroua en 2018. Les pays touchés ne doivent pas s'apitoyer sur leur sort. Car la lutte contre Boko Haram nécessite une synergie d'actions et des intelligences. Si l'armée est au-devant de la scène pour des actions militaires face aux combattants de la secte terroriste, les experts en question de sécurité et autres acteurs quant à eux, contribuent à la lutte en conjuguant leurs intelligences. Lesquelles aboutissent à l'accouchement des stratégies idoines qui sont soumises aux décideurs des Etats pour les implémenter. Sur le plan militaire, la nébuleuse Boko Haram est mise à mal. Elle est confinée par l'armée et son anéantissement se fait progressivement. Mais le véritable problème et défi qui s'impose actuellement aux Etats du bassin du lac-Tchad touchés par la crise sécuritaire est la réintégration socioéconomique des désengagés, le mécanisme de déradicalisation et ainsi que les sources de financement.

Mais pour les populations qui vivent au quotidien les affres de Boko Haram, l'urgence est à l'implication active et permanente de tous avec en ligne de mire, les chefs traditionnels qui, grâce à leurs fonctions, sont renseignés sur les faits et gestes de leurs populations et des infiltrations des intrus.

VINA. Il a été installé hier par le gouverneur.

Le préfet prend les commandes

Par Francis Eboa

«Monsieur le préfet, soyez le préfet de tout le monde, même des bordelles». Telles ont été les premières recommandations Kildadi Taguiéké Boukar, gouverneur de la région de l'Adamaoua au tout nouveau préfet du département de la Vina Fritz Dikosso Semé. Le 15 octobre 2019 à la place des fêtes de Ngaoundéré, les populations sont sorties massivement accueillir le nouveau chef. S'il est vrai que la région de l'Adamaoua connait une certaine accalmie concernant le phénomène des prises d'otages, le N°1 de l'Adamaoua a tout de même tenu à attirer l'attention du nouveau patron de la Vina. «Vous devez mobiliser toutes les forces vives de votre département, consolider la paix et le vivre ensemble après le grand dialogue national. Le phénomène des prises d'otages avec demandes de fortes rançons doit être votre cheval de batail. Pour ce faire, vous devez susciter l'attachement de la population, intensifier le renseignement prévisionnel et mettre toujours en activité les membres des comités de vigilance», a poursuivi le gouverneur en termes de recommandation au nouveau préfet de la Vina. En prenant les commandes du département de la Vina, Fritz Dikosso Semé a déjà une idée de ce qui l'attend dans son territoire de commandement. «Le département de la Vina est un département que je connais très bien, car c'est mon cinquième séjour ici. Les problèmes qui se



La revue des troupes de Fritz Dikosso Semé, préfet de la Vina.

posent dans ce département sont quasiment les mêmes qui se posent dans d'autres départements. Il s'agit par exemple des problèmes de cohésion sociale, de sécurité, de développement, économiques et de décentralisation. Ce sont des problèmes auxquels j'ai l'habitude de faire face depuis que je suis préfet. Donc, je compte apporter mon expérience auprès des personnes que je connais très bien. Je pense que cette apathie que nous avons peut nous servir de socle pour amener le département de la Vina vers des nouveaux centres de prospérité», fait savoir Fritz Dikosso Semé, nouveau préfet du département de la Vina.

L'administrateur civil principal hors échelle, Fristz Dikosso Semé qui est depuis le décret du chef de l'Etat du 7 octobre 2019 est le nouveau préfet du département de la Vina est un homme

bien connu de la ville de Ngaoundéré. Fritz Dikosso Semé a été le dernier sous-préfet de l'arrondissement de Ngaoundéré du 17 juillet 2006 au 23 avril 2007 date à laquelle cet arrondissement va éclater en six à savoir Ngaoundéré 1er, 2e, 3e, Martap, Ngan-Ha et Nyambaka. Il a d'ailleurs assumé l'intérim de ces six arrondissements jusqu'au 18 septembre 2008, date à laquelle il a été affecté dans la capitale de la région de l'Est comme sous-préfet de l'arrondissement de Bertoua ler. Il partira de l'Est le 15 juin 2010 pour la région du Nord comme secrétaire général des services du gouverneur. Le 22 octobre 2012, Fritz Dikosso Semé rejoint la région du centre comme préfet du Mbam Inoubou. Le 04 juin 2014, le chef de l'Etat fait de lui le préfet du département de la Sanaga maritime dans le Littoral.

Poste qu'il occupera jusqu'au 07 octobre 2019, où il retourne à Ngaoundéré comme préfet du département de la Vina dans l'Adamaoua.

En effet, Fritz Dikosso Semé fait son entrée dans l'administration comme cadre d'appui au ministère de l'Administration territorial dès sa sortie à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature (Enam) en 1985. Le 05 février 1988, il est nommé conseiller aux affaires juridiques et financières auprès du gouverneur de la province de l'Adamaoua. Le 04 septembre 1992, Fritz Dikosso Semé est promu sous-préfet de l'arrondissement de Lolodorf et assurant cumulativement l'intérim à la sous-préfecture de Bipindi. Il sera ainsi intérimaire jusqu'au 30 décembre 1994, date de la nomination du tout premier sous-préfet de cet arrondissement. Le 12 octobre 1996, il rejoint la région de l'Ouest comme sous-préfet de Babadjou et sous-préfet de l'arrondissement de Santchou le 04 avril 2001. C'est donc le 17 juillet 2006 qu'il arrive comme sous-préfet de l'arrondissement de Ngaoundéré. Fritz Dikosso Semé, administrateur civil principal hors échelle, a vu le jour le 13 avril 1960 à Yaoundé. Il est originaire de l'arrondissement Fiko dans le département du Moungo, région du Littoral. Il a été fait chevalier en 2008, officier en 2014 et commandeur de l'ordre national de la valeur en 2019. Fritz Dikosso Semé est marié et père de deux enfants.

TOUROU.

Un vieillard tué par Boko Haram à Badahal-Gossi

Par David Martin

Gaïdi Riwa, un vieil homme d'environ 80 ans a été trouvé la mort dans la nuit du 13 octobre 2019 dans l'attaque par Boko Haram de la bourgade de Badahal-Gossi dans l'arrondissement de Mokolo. Selon des sources locales, il aurait été surpris dans son domicile par les terroristes qui passaient les maisons au peigne fin. «Ils l'ont surpris à son domicile et l'ont haché à coup des machettes. Nous ne comprenons pas pourquoi, il ne s'était pas retranché au sommet de la montagne comme les autres habitants. Or, depuis longtemps, aucun homme ne passe la nuit dans son domicile. Pourquoi s'estil donc obstiné à passer cette nuitlà dans sa chambre ?» de demande Gatsebaï Sangola, un riverain. L'autorité administrative locale reconnaît que la situation est difficile pour ces populations qui ne savent plus où mettre la tête, surtout depuis que l'armée n'est plus présente dans ce secteur. «Les terroristes ne sont pas sans ignorer que le poste militaire de Ldengla a fermé. Ldengla est un village qui jouxte notre localité. Le déploiement des militaires dans ce village limitait leurs mouvements dans toute la contrée. Aujourd'hui, ils ne font face à aucune résistance», conclut Gatsebaï Sangola.

CHERIF-MOUSSARI.

Un membre du comité de vigilance abattu par **Boko Haram**

Par David Martin

Boukar Palta, 70 ans, membre du comité de vigilance de la localité de Chérif-Moussari dans l'arrondissement de Mayo-Moskota a été abattu par Boko Haram dans la nuit du 13 au 14 octobre 2019 alors qu'il patrouillait dans le village en compagnie de ses collègues. « Nous étions à notre poste de contrôle quand ils ont surgi et ouvert le feu sur nous. Quand ils ont commencé à tirer, nous nous sommes allongés à même le sol et avons rampé pour nous mettre à l'abri. Malheureusement, nous n'avons pas eu cette chance de sortir tous de là vivants, notre père Boukar Palta a été atteint au niveau du thorax et n'a pas survécu. Il a rendu l'âme sur-lechamp. Moi, j'ai été atteint au niveau de l'oreille. La balle l'a juste frôlée», raconte Modou, membre du comité de vigilance de Chérif-Moussari. Après avoir neutralisé les membres du comité de vigilance, les terroristes se sont livrés au pillage des concessions et ont emporté

d'importants stocks denrées alimentaires et vestimentaires. « Nous ne pouvons plus nous déplacer librement dans la zone. Il y a des corridors qu'on ne peut plus emprunter parce qu'ils sont là. La situation est devenue critique depuis deux mois. Une partie de Zéléved, d'Aschigachia, de Zamga et de Chérif-Moussari est assiégée par les terroristes. Nous interpellons l'Etat pour qu'il nous vienne en aide», déclare Béchéné Abba, habitant de Chérif-Moussari.

ROUTE NGAOUNDÉRÉ-DANG. Son partenaire Sawina Sarl lui réclame plus de 21 millions de FCfa.

L'entreprise Esico-CAM BTP bientôt devant le juge

Par Francis Eboa

Depuis juillet 2019, le torchon brûle entre l'entreprise Esico qui était chargée de réaliser les travaux de la route carrefour «Bois de Mardock» - Dang et son partenaire Sawina Sarl. Après le nonrespect du contrat qui lie les deux partenaires, Sawina a décidé de porter l'affaire à la police judiciaire (PJ) de Ngaoundéré. Suite à plusieurs convocations à la police judiciaire, le nommé Rachid Beni Mazzi, directeur général d'Esico n'a jamais répondu à une seule. Ainsi, la PJ a décidé de porter l'affaire devant le procureur de la République. Ce dossier qui se trouve déjà sur la table du procureur sous le numéro 2476, a été transmis le 19 juillet 2019 par la PJ de Ngaoundéré sous le numéro N°0164/DRPJ/AD/17-07-2019.

En effet, la société de droits camerounais, Sawina Sarl a signé le 22 février 2017 un contrat de sous-traitance de la gestion administrative (externalisation) de la main d'œuvre ouvrière de la 1ère à la 6e catégorie, avec la société Esico-CAM BTP. L'entreprise de Rachid devait verser une certaine somme à Sawina chaque mois pour le paiement des cotisations à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (Cnps) des ouvriers, ainsi que pour les retenues fiscales sur les salaires. Aujourd'hui, l'entre-

prise Sawina par la voix de son directeur général Charles Doumpete Ngrassou réclame la rondelette somme 21.026.592Fcfa 10.482.894Fcfa représentant les frais de cotisation à la Cnps, 3.043.698Fcfa de retenues fissur salaires 7.500.000Fcfa comme frais professionnels (honoraires). «Depuis le lancement des travaux, la société Esico n'a jamais cru bon de respecter ses engagements vis-àvis de la société Sawina-Sarl. Le directeur général d'Esico n'a jamais résidé plus d'un mois au Cameroun. Il a laissé la charge de la gestion de son entreprise aux mains de certaines personnes qui ignoraient tout du contenu du contrat de sous-traitance, et ont omis de reverser à Sawina tous les droits retenus sur les salaires des employés aux fins de déclarations», explique le directeur général de Sawina-Sarl.

CONTRAT RÉSILIÉ

Depuis le 24 septembre 2019 date à laquelle le ministre des Travaux publics a enfin décidé de résilier le contrat d'Esico, les responsables de Sawina ainsi que les ouvriers sont de plus en plus inquiets. En attendant que le juge se prononce sur cette affaire, le directeur général de Sawina a saisi le ministre des travaux publics

Une vue du kilomètre réalisé par l'entreprise Esico en trois ans sur le troncon Ngaoundéré-Dang. depuis le 02 octobre 2019 par le J'étais souvent surpris que,

billet d'une correspondance, afin que le maître d'ouvrage puisse les

aider à résoudre définitivement ce problème.

Selon une source interne au sein de l'entreprise Esico à Ngaoundéré, il y avait une sorte de discrimination dans le traitement des sous-traitants. Les privilèges auraient été donnés aux tchadiens. «Sawina n'est pas la seule entreprise camerounaise qui a été roulée dans la farine dans cette affaire. Il faut que je vous dise la vérité. Esico n'avait pas de matériels donc, ce qu'on faisait, on louait tout jusqu'aux voitures.

lorsqu'il fallait payer les frais de location des véhicules, la priorité était donnée aux tchadiens par rapport au camerounais qui rendaient le même service. Il y a des prestataires camerounais qui continuent à réclamer leur argent à Esico», relate sous anonymat un responsable d'Esico. Pour le moment, une question taraude les esprits à savoir, comment une entreprise étrangère qui n'a pas respecté ses engagements pendant les travaux adviendra-t-elle à les mettre à jour au moment où son contrat a déjà été résilié ? Affaire à suivre.■

MAROUA. Une double cérémonie d'accueil de nouveaux membres et de renouvellement du bureau a eu lieu dimanche dernier.

Le MRC moblise ses troupes

Par Abdoulkarim Hamadou

C'est un coup double qu'a réalisé le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) ce dimanche, 13 octobre à la faveur d'une cérémonie conjointe d'adhésion de nouveaux membres, et de renouvellement du bureau de la fédération du Diamaré. En effet, lors de cette rencontre qui a réuni les militants venus de ses 9 fédérations communales, le parti de Maurice Kamto a enrôlé près de nouveaux membres. Lesquels, pour la plupart, ont dit être séduits par les idées du changement incarnées par le parti. «Nous venons vers le MRC parce que nous estimons qu'il est le seul parti, capable redonner aux jeunes leur place. Voyez l'équipe qui est à la tête

de cette formation dans le Diamaré? La majorité des membres sont des jeunes. Ce qui n'est pas le cas ailleurs. Les jeunes ont besoin d'être mis à l'épreuve, le MRC est disposé à le faire. Nous allons l'accompagner. Ce d'autant plus que les jeunes constituent la couche la plus importante de la population.» a indiqué une nouvelle recrue.

À tous ces nouveaux militants du parti, Mohaman Saïne, rapporteur du bureau régional a rappelé les règles qui régissent la bonne marche du parti. Discipline, respect des valeurs de la République, maîtrise des textes, tout y est passé pour les édifier davantage.

Dans la foulée de cette activité politique, le président de la fédération régionale du parti,

Jean Mbargna a présidé les opérations du renouvellement de l'équipe dirigeante du Diamaré. À l'unanimité, la liste conduite par Yérima Halilou Daihirou a reçu l'assentiment des membres présents, après le désistement de la liste concurrente. Essentiellement constituée de jeune, la nouvelle équipe a reçu pour principale mission de redynamiser l'activité politique du parti dans les 9 fédérations que sont Maroua I, II et III, Ndoukoula, Gazawa, Bogo, Dargala, Meri et Petté. C'est du moins l'exhortation formulée par le régional du parti, Jean Mbargna. «vous devez redonner aux populations l'envie de faire la politique. Vous devez remobliser nos militants et sympathisants, ramener les indécis dans nos rangs et leur expliquer la



Photo de famille à l'issue de la rencontre d'adhésion et de renouvellement du bureau.

ligne politique de notre parti. Vous devez donc redynamiser nos bureaux des fédérations communales qui doivent s'investir davantage et mieux dans le terrain politique.» a-t-il laissé entendre.

Conseils visiblement bien accueillis par le nouveau départemental, Halilou Daihirou qui entend mériter cette confiance de ses camarades. «Nous allons travailler dans le sens de redonner goût à la politique, travailler dans le sens du changement. Le MRC nous a donné l'opportunité de nous exprimer et nous entendons écrire l'histoire du parti dans notre unité politique,»a-t-il promis.

RÉACTIONS

Dr Jean Pierre Boutché, militant du MRC Maroua II. «Le MRC a toujours prôné le changement»

Ce qui nous anime, c'est le grand désir de changement. Nous sommes des patriotes au MRC, nous sommes républicains. Et face à la situation actuelle, on ne peut que s'engager pour le changement. Le MRC a toujours prôné le changement par les urnes et dans la paix. Nous allons à la conquête des électeurs. Mais il ne s'agit pas seulement d'aller pour les courtiser sur le plan électoral, mais d'aller à leur rencontre

pour connaître leurs problèmes. Nous sommes dans une région où plusieurs familles ne mangent pas à leur faim. Il y a des écoles qui ont pour seul personnel, le directeur de l'école ; un seul enseignant de la Sil jusqu'au cours moyen 2. Nous le soutenons sur le plan social avec quelques matériels scolaires pour les enfants défavorisés, des tables-bancs. Nous prônons donc la renaissance avec les actions



sociales, mais aussi la renaissance avec l'engagement patriotique, parce qu'il faut expliquer les valeurs de la République pour un Cameroun de justice et de progrès.

Halilou Daihirou, responsable de la fédération du Diamaré. «Il faut redynamiser notre présence»

La tâche ne sera pas facile, c'est évident. Puisque nous sommes dans une zone fortement marquée par une mauvaise implémentation de la politique comme on l'aurait souhaité. La mission à laquelle nous allons nous investir dans les prochains jours, c'est une sensibilisation pour le changement des mentalités, pour qu'il y ait une saine émulation autour de la chose politique. Nous avons 9 fédérations com-



munales dans le Diamaré; il faut redynamiser notre présence dans toutes ces unités. À l'immédiat, nous avons un challenge, celui de plaider pour la libéra-

tion de Mamadou Mota. Nous allons nous mobiliser pour cette cause. Nous espérons que notre déclaration trouvera une suite favorable. Nous pensons que le MRC est le parti de l'avenir. Je suis jeune et je fais mes débuts en politique. C'est important d'être dans le camp du changement, dans le camp de ceux qui veulent changer les choses. Le MRC me donne l'opportunité aujourd'hui de m'exprimer en politique.

Jean Mbargna, responsable régional MRC Extrême-Nord.

«Nous allons marcher le 20 octobre si les autorités l'acceptent»



Propos recueillis par A. H.

Quel était l'objet de la rencontre 13 octobre dernier

Vous savez pendant longtemps, nos activités ont été un tout petit peu ralenties dans la région de l'Extrême-Nord. Cela était surtout dû au fait que l'équipe était dispersée et nos leaders incarcérés. Depuis leur libération on a compris que nous ferons la résistance jusqu'au jour où le soleil finira par se lever. Ce moment n'est pas loin, c'est déjà l'aube. Pour cela, nous devons donc appeler les filles et fils de l'Extrême-Nord à accompagner le président Maurice Kamto à la résistance jusqu'au point final.

En parlant de la résistance, pensez-vous aux marches pour lesquelles vos leaders ont été arrêtés ou à une autre stratégie ?

Au fait nous continuons de penser qu'il y a des élections qui ne se sont pas déroulées dans de bonnes conditions. Autre chose sur lequel toute l'opposition s'accorde, c'est la révision du code électoral. Si on laisse ce code électoral en l'état, cela veut dire que rien n'a changé. Autrement dit, on n'aura pas

une vraie démocratie ; raison pour laquelle on doit s'asseoir ensemble pour réviser ce code. Le MRC a déjà des propositions dans ce sens contenues dans un document qu'il entend mettre à la disposition des camerounais.

Après la mise sur pied du bureau départemental, quelles sont les missions assignées à la nouvelle équipe?

Les missions sont contenues et décrites dans les statuts et règlement intérieur du parti. Cette équipe, il faut le rappeler, est chargée de la coordination des activités départementales. Il y a 9 neuf fédérations communales adossées aux neuf communes ou arrondissements. La principale mission, comme vous pouvez vous en douter, c'est de coordonner les activités de toutes ces fédérations afin de booster leurs performances. C'est un processus qui a commencé déjà par le Diamaré et continuera dans d'autres départements. Dans bientôt nous allons pourvoir aux bureaux dans le Logone et Chari où nous n'avons pas pour l'instant des équipes. Bientôt, nous irons à la conquête de ce département.

Vous parliez tout à l'heure du toilettage du code électoral qui s'impose. À supposer que ce travail ne soit pas fait, est ce que le MRC est disposé à aller aux prochaines élections en l'état ?

Comprenez que nous ne sommes qu'une fédération régionale. À notre niveau, on peut prendre des décisions qui relèvent de notre compétence. Mais votre question doit être tranchée au niveau du directoire national, qui est l'instance suprême du parti. Le moment venu, le directoire national prendra la décision qui s'impose, en fonction d'un certain nombre d'éléments nouveaux. À notre niveau, on fait ce qu'on peut pour que toutes les condi-

tions soient réunies pour une compétition à la loyale.

Il y a quelques jours, votre parti projetait pour le 20 octobre une marche en soutien à Mamadou Mota, le premier vice-président de votre parti. Est-ce toujours d'actualité ?

Nous ici, on a l'intime conviction que notre leader c'est Mamadou Mota. Il est le seul à s'engager contre vents et marées pour le bien-être de nos populations. Nous pensons modestement qu'il est la solution aux problèmes de précarité, de pauvreté, et de sousdéveloppement dans lesquels notre région est empêtrée du seul fait d'une élite politique égoïste, corrompue, incompétente, etc. La marche est projetée pour le 20 octobre si les autorités acceptent notre déclaration. Nous sortirons massivement pour demander la libération de notre leader. ■

Santé L'OEIL DU SAHEL N°1279 du mercredi 16 octobre 2019

YAOUNDÉ. Pour cela, il est important de garantir les quatre aspects de la sécurité alimentaire.

Le 3e forum de nutrition prône une alimentation saine

Par Olive Atangana

Les statistiques issues de l'Enquête démographique et de santé 2018 sont accablantes. 29% d'enfants de moins de 5 ans ont un retard de croissance ou souffrent de malnutrition chronique. 14% de ces enfants présentent un retard de croissance sévère, tandis que 11% sont en surpoids. Bien plus, 57% des enfants de cette tranche d'âge continuent de souffrir d'anémie. Les indicateurs de sous nutrition eux, sont en pleine évolution. De 33% en 2011 à 29% en 2018 pour ce qui concerne la malnutrition chronique. Le surpoids et l'obésité sont passés de 6% en 2014 à 11% en 2018. «Tout ceci résultant des pratiques alimentaires inadéquates, les mauvaises conditions d'hygiène individuelle ou collective et la persistance des maladies infectieuses et ou parasitaires», déplore le Dr Fanne Mahamat, directeur de la promotion de la Santé au ministère de la Santé publique (DPS).

«Nous ne pouvons pas continuer avec le rythme actuel face à cette réalité accablante. Devons en conséquence agir dans l'urgence, passer à l'action», a soutenu Robert Helou, administrateur général de Nestlé Cameroun Et rien de mieux que de garantir une alimentation saine, abordable et accessible aux individus et familles pour venir à bout de ces chiffres. D'où la tenue à Yaoundé, du 3e forum sur la nutrition sous le thème : «Les défis d'une alimentation saine, abordable et accessible pour réduire la faim». l'initiative de Nestlé Cameroun, cette édition du 15 octobre 2019, après celles de 2018 et 2017, s'est tenue en prélude à la célébration de la journée mondiale de l'alimentation ce 16 octobre 2019. «C'est une initiative très louable. C'est important dans la mesure où

aujourd'hui, nous avons un pourcentage des enfants de moins de cinq ans qui souffrent de malnutrition. Et Nestlé participe pour permettre la croissance normale de l'enfant», a précisé Gabriel Mbairobe, ministre l'Agriculture et Développement rural (Minader).

Durant une journée, il était question pour les professionnels de la santé, experts, chercheurs, nutritionnistes, enseignants, associations de consommateurs, blogueurs et médias de trouver les actions concrètes pour réduire la faim d'ici 2035 au Cameroun. Car, «La question de la garantie d'une alimentation saine, abordable et accessible est complexe et nous interpelle tous», soutient Roger Helou. Mais seulement, ladite alimentation saine, abordable et accessible est-elle possible au regard du cout de plus en plus élevé de la vie ? C'est la question à laquelle le Pr Fokou Elie a dû répondre. Selon ce biochimiste-nutritionniste, pour qu'une alimentation puisse réunir ces éléments essentiels au Cameroun, «il faudrait établir un référentiel des activités des citoyens dans les différentes unités administratives. Ce sont elles qui permettent de définir le besoin et établir un référentiel des coutumes alimentaires ; inciter à la bonne pratique agricole».

POUVOIR D'ACHAT ET RECOMMANDATIONS

La question du pouvoir d'achat du consommateur n'a pas été laissé pour compte au cours de ces échanges. Ce d'autant plus qu'un produit peut être accessible mais ne pas être abordable. Voilà pourquoi, le Pr Fokou plaide pour la création d'un observatoire de l'alimentation et du bien-être des populations. «Parce que les informations mises en place et sortant de ce laboratoire pourrait permet-



Le Minader. Mangeons saint.

tre une amélioration du pouvoir d'achat du consommateur», justifie ce dernier. Il faut également penser à une stratégie de

contrôle des prix, à l'amélioration de la productivité, au désenclavement des bassins de production, à la constitution des stocks

de sécurité et à l'éducation et l'information nutritionnelle, énuméré le nutritionniste.

«Qu'il s'agisse de l'Etat, des organisations internationales, du secteur privé, de la société civile, des médias, chacun de nous a un à jouer», l'Administrateur général de l'entreprise agroalimentaire. Et, «sachant que la lutte contre la malnutrition se veut efficace à travers une approche multisectorielle, j'interpelle toutes les parties prenantes à ne ménager aucun effort pour la mise en œuvre des interventions efficaces pour la lutte contre la malnutrition sur toutes ses formes au Cameroun», a conclu le Dr Fanne Mahamat.

RÉACTION

Gabriel Mbairobe, ministre de l'Agriculture et du Développement rural (Minader). «Les pouvoirs publics ont besoin de l'adhésion de tous»

Bien que le Cameroun soit placé pays à revenus intermédiaire, les pratiques autosuffisants du point de vue de la production alimentaire, son taux de malnutrition reste paradoxalement similaire au pays typiquement sahélien. En effet, d'après les statistiques disponibles, six régions sur 10 ont une prévalence de retard de croissance ou de malnutrition chronique de plus de 30% chez les enfants de moins de cinq ans et plus de trois millions d'enfants sont atteints de malnutrition chronique. Nous savons que les enfants mal nourris sont plus vulnérables aux maladies. Dès lors, la réduction de la pauvreté et l'élimination de la faim ne sont plus des options mais bien la seule voie possible pour atteindre les objectifs de développement que nous nous sommes fixés à l'horizon 2035.

Je voudrais saluer Nestlé Cameroun qui contribue à sa manière, par des aliments qu'il apporte dans diverses formes alimentaires pour atteindre ces objectifs. L'insécurité est l'une des causes directes des maux conjoncturels de famine parmi les populations de certaines de nos régions. Elle entraine le déplacement des milliers de personnes, entravant les activités agricoles et dans les nombreux cas, fait grimper les prix des denrées alimentaires de base. L'irrégularité et parfois l'insuffisance des précipitations viennent aggraver la menace ou la situation de la sécurité alimentaire. Ces situations exceptionnelles ne doivent ni décourager, ni occulter plusieurs progrès dans la lutte malnutrition menés par les pouvoirs publics et un certain nombre de partenaires au développe-



ment, de la société civile. Beaucoup reste encore à faire pour se mobiliser et faire front pour renforcer les tendances actuelles. Les pouvoirs publics ont besoin de l'adhésion de tous parce que nous restons convaincus que la bataille pour la faim zéro ne sera gagnée qu'au travers d'un partenariat de qualité et de la collaboration inclusive de l'ensemble des parties pre-

MOKOLO. L'initiative est de l'Unicef en partenariat avec World Vegetable Centre.

La diversité alimentaire prescrite aux enfants de moins d'un an

Par David Wenai

Le projet «Amélioration de la diversité alimentaire pour les enfants âgés de 0 à 23 mois» a été lancé du 18 au 20 septembre à Mokolo, en présence des autorités administratives locales, des chefs traditionnels, leaders communautaires et des responsables sectoriels, entre autres. Financé par l'UNICEF, ce projet est mis en œuvre par le World Vegetable Center (Centre Mondial des cultures maraichères : NdIr) et cible prioritairement cinq Aires de santé. Ce sont Mokolo 1, Mokolo 2, Mandaka - Chechem, Zamay et Mokong. Lors de différentes assises avec les parties prenantes, les organisateurs ont précisé leurs attentes auprès des bénéficiaires. populations Lesquelles en ont d'ailleurs prosur les tenants et les aboutissants de ce projet.

Les différentes interventions ont mis l'accent sur la contribution et l'originalité de ce projet. Parlant des enjeux de ce projet, Willie Tiemo spécialiste des questions de nutrition, dira en substance que la malnutrition infantile n'est pas seulement le résultat d'une faible consommation de nourriture, mais également d'une mauvaise qualité alimentaire, d'une diversité alimentaire faible et de mauvaises pratiques alimentaires. Elle est longuement revenue sur le rôle important des légumes dans l'apport en vitamine A. Contexte oblige, la nutritionniste a insisté sur les mesures d'hygiène à prendre en cas de survenue de choléra dans la région. Avant de

fité pour éclairer leurs lanternes conclure en soulignant l'aspect multidimensionnel de la lutte contre la malnutrition qui constitue une innovation du projet.

Abondant dans le même sens, Régine Kamga, représentante du Centre Mondial des cultures maraichères (WorldVeg) a présenté le centre, l'ancrage du projet dans les programmes WorldVeg, non sans évoquer l'importance de la consommation de légumes pour la diversité de l'alimentation. Dans la foulée, elle a présenté le nouveau projet, l'équipe du projet et les aspirations de l'atelier de lancement. Au nom du préfet du Mayo-Tsanaga, Abdoul Ladif Wahab, s'est réjoui de l'avènement du projet de même que les autorités traditionnelles.

Les échanges ont permis non seulement de lever quelques



Photo de famille. Ma,geons mieux.

malentendus et préjugés entretenus par les populations mais aussi, de dissiper toute mauvaise compréhension et de prodiguer quelques conseils aux différents participants. Dans ce sillage, des résolutions ont été prises à l'effet de garantir le déroulement optimal du projet sur le terrain. Il s'agit entre autres, de la planification des séances de formation, la prise en compte des cultures locales et l'implication effective des autorités traditionnelles.

GAROUA. Ce don vise à offrir un meilleur cadre d'étude aux écoliers.

Le Cojed offre du matériel scolaire à huit écoles

Par Ebah Essonque Shabba

La cour de l'école publique bilingue d'application de Roumdé Adjia a accueilli le 12 octobre 2019 une cérémonie de remise de don présidée par le délégué départemental de l'Education de base de la Bénoué. Ce don offert dans le cadre de l'opération «des bancs pour tous » était constitué de 250 tables-bancs, de livres, d'un meuble bibliothèque et deux ordinateurs destinés à huit écoles des arrondissements de Garoua 1 et 2. L'école publique de Djamboutou 1, l'école publique d'application de Bibémiré groupe 2, 3 et 4, le Centre de rééducation et d'assistance sociale pour déficients auditifs (Cresas) de Garoua, l'école publique d'application de Poumpoumré groupe 1 et 2, ainsi que l'école publique d'application bilingue de Roumdé Adjia en ont été les principaux bénéficiaires. « Notre choix s'est porté avant tout sur le Nord du Cameroun qui est, d'un point de vue économique, une région très affectée par le sous-développement et précisément sur Garoua, qui est la principale ville de cette région. Les huit établissements ont été sélectionnés après une enquête réalisée par le Collectif des jeunes dynamiques pour le développement (Cojed) sur les effectifs pléthoriques et le déficit criard de tables-bancs», a expliqué Dia Iya Mohamed, membre du Cojed. En effet, les



La réception du matériel offert par le CoJed.

écoles publiques de la région du Nord sont pour la plupart en manque de tables-bancs. Ici, il est très courant de voir des enfants assis à même le sol ou parfois à quatre voir à cinq par table-banc.

Aussi, cette action du Cojed qui entend accompagner les pouvoirs publics permettra d'améliorer la qualité des enseignements prodigués aux élèves. Mieux, l'opération «Des bancs pour tous» permettra cette année à 500

élèves de s'assoir convenablement et profiter des livres également offerts par le Cojed. «Nos jeunes enfants seront les premiers à bénéficier des retombées positives de cette action. Les conditions d'étude dans les écoles bénéficiaires vont être positivement impactées avec le respect du ratio de 2 élèves par banc ; et le respect de la position «buste droit» afin d'éviter les risques de déformation corporelle des élèves», a précisé

Eric Essoh, directeur de l'école publique d'application de Bibémiré 2.

A l'origine de cette initiative qui vise à améliorer de façon significative le quotidien de la ville de Garoua, Le collectif des jeunes pour le développement, le Cojed. Une association née en 2012 de la volonté d'un groupe d'amis issus des diverses régions du Cameroun qui a décidé d'apporter sa modeste contribution au développement et à l'amélioration

des conditions de vie des populations démunies des zones urbaines et rurales. Pour ce faire, grâce à l'aide de généreux donateurs ainsi que de ses membres, le Cojed intervient prioritairement dans les secteurs de la santé et de l'éducation. En sept ans d'existence, plus d'une vingtaine d'actions ont déjà été réalisées dans trois régions du Cameroun (Centre, Littoral, Ouest) et près de 3000 personnes ont bénéficié de cet élan de cœur.■

RÉACTIONS

Dia Iya Mohamed, membre du Cojed. «L'éducation est la clé pour un avenir radieux»



Pour année cette 2019/2020, le Cojed s'est fixé pour objectif d'offrir un total de 250 tables bancs dans les huit établissements publics primaires de la ville de

Garoua, en plus des livres et des ordinateurs. Nous nous félicitons d'avoir pu atteindre cet objectif vu que tout ceci va directement profiter à nos petits frères et petites sœurs. C'est dans une telle dynamique que le Cojed compte contribuer chaque année, à l'encadrement scolaire des jeunes frères Camerounais à travers ce type d'action sociale. Cette action constituera, j'ose le croire, un pas significatif pour l'amélioration des conditions matérielles visant à permettre une éducation de qualité de nos petits frères et petites sœurs dans nos écoles primaires. Sachez que le Cojed a vocation à apporter sa modeste aide à autant de personnes que possibles. Il est par conséquent envisageable que nous revenions dans cette région qui a d'énormes besoin sur le plan de l'éducation notamment car l'éducation est la clé de l'avenir.

■

Eric Essoh, directeur de l'EPA de Bibémiré 2.

«Nos écoles connaissent un déficit criard de tables-bancs»

Comment ne pas commencer par remercier le Cojed. Des jeunes dynamiques qui ont compris qu'investir dans l'éducation en donnant la chance à des jeunes d'apprendre dans des conditions adéquates, c'est garantir un avenir radieux au Cameroun tout entier. J'adresse également ma gratitude à l'ensemble des donateurs qui ont œuvré inlassablement pour la mise en œuvre de cette action. J'exhorte d'autres associations à se mobiliser pour encourager nos enfants, frères et sœurs à aller à l'école et surtout améliorer leurs conditions de travail. L'école dont j'ai la charge à un besoin criard en tablebancs mais l'argent pour s'en offrir fait défaut. Seul nous ne pouvons pas couvrir ce besoin et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle vous avez des enfants assis par terre. Mais avec cette dotation en tables-bancs ce problème ne sera plus qu'un lointain souvenir. Enfin, pour



faire écho au slogan du Cojed : Joignons-nous à eux afin qu'ensemble, nous avancions action par action vers une société sans misère.

Société

N°1279 du mercredi 16 octobre 2019

INSTITUT DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE. Le 15 octobre dernier, il a observé un mouvement d'humeur de quelques heures.

Le personnel revendique le paiement de ses primes



Par Florette Manedong

Hier, 15 octobre 2019, régnait devant la direction générale de l'Institut de la recherche géologique et minière (Irgm), une ambiance inhabituelle. Debout ou assis devant des affiches une quinzaine de personnes tenant des pancartes à la main, manifestent. On peut lire sur leurs affiches bien placardées à l'entrée principale de la direction sise à Yaoundé en face de l'immeuble siège de la Beac à Yaoundé : «les lois, les décrets, les décisions doivent être respectés»; «Stop à la mauvaise admipayez-nous»; nistration, «pavez-nous notre argent! ce n'est pas le vôtre! stop à l'hypocrisie administrative»; «au feu! les pompiers... au feu! les pompiers...», entre autres.

C'est que, les employés de l'Irgm en colère réclament à leur direction, le paiement de leurs primes. Dans une correspondance datée du Oler octobre dernier adressée à Mme le ministre de la Recherche scientifigue et de l'innovation et présidente du conseil d'administration de l'Irgm s/c M. le directeur général de l'Irgm, le personnel de l'Irgm mentionne leur «préavis de grève (consécutif à la nonrésolution de nos revendications légitimes depuis l'an 2017)». En fait, ce que revendiquent les employés depuis de nombreuses années, ce sont leurs primes et avantages divers : indemnité de non-logement, indemnité de transport, prime de technicité et prime d'écran. Tous évalués à 20 et 25 % du salaire de base selon les catégories.

À les croire, en 2008, le conseil d'administration de l'Iram en son temps dirigé par Hogbe Nlend avait revalorisé leurs compléments de salaires, précisément l'indemnité de nonlogement à 25 et 30 % du salaire de base, selon la catégorie. Ceux-ci étaient depuis lors, normalement payés jusqu'en 2017, année où ils ont purement et simplement été suspendus. Saisissant à nouveau le Conseil, Mme Madeleine Tchuenté devenue Minresi et alors Pca de l'IRGM, autorisera au cours de la réunion de décembre 2017 «le paiement de l'indemnité du complément de non-logement suspendu à certains personnels de l'Irgm pour le compte de l'exercice 2017». Mais, cette recommandation est restée lettre morte à en croire les grévistes. Plus grave, «depuis le début de cette année, aucune de ces primes ne nous a même plus

été payée. Nous avons des arrié-

rés. C'est l'objet de notre reven-

dication aujourd'hui», argue un

aréviste.

Le préavis de grève est conclu en ces termes : «ces responsables de l'Irgm nous font subir à nous personnels, un préjudice physique et moral qui dure depuis l'année 2017 déjà et devient très insupportable compte tenu de nos engagements et rend inopérant le fonctionnement de nos structures. Nous savons entre autres que vos primes ne subissent pas cet acharnement juste pour vous dissimuler la supercherie entretenue et voulue par le service financier complice et bénéficiant des primes non conformes aux lois de finances. Notons qu'à ce jour, nous sommes à neuf (9) mois de compléments de salaire impayés, et nous savons à qui profite tout cet argent qui nous est injustement prélevé, alors que le paiement des salaires des retraites se poursuit contrairement aux dispositions de la loi de juin 2019 interdisant les prorogations des contrats».

Le directeur général de l'Irgm, Joseph Victor Hell, lui, dit devoir commencer par certains préalables : «les primes ne sont pas obligatoires», lance-til. Avant d'expliquer plus Ionquement qu'on ne les paie que lorsqu'on peut. L'Irgm, poursuit le directeur général est un établissement public qui a deux tutelles, une technique qui est le Minresi et une financière qui est le Minfi. Nous fonctionnons essentiellement sur la base des subventions de l'État. «Dans la circulaire n° 001/C/Minfi du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2019, le Minfi a décidé de ne pas les payer», argue le sieur Hell. En effet, le point 616 de cette circulaire précise que « de même, le cumul des avantages, le paiement des montants en sus, l'extension des avantages aux personnels ne devant pas en bénéficier et non prévus par la réglementation sont interdits». C'est sur ce point précis que repose tout refus de paiement de l'administration de l'Irgm.

Pourtant, à en croire le directeur, ils ont continué d'essayer de payer, mais dans les comptes, ça fait double-emploi : «nous comptons 240 employés en ce moment. Il y en a 150 qui bénéficiaient de ce complément de non-logement. Aujourd'hui, ils étaient une quinzaine à faire grève. Pourquoi le reste a compris? Pourquoi ceux-ci s'obstinent? Et sur la base des décisions du Conseil? Le conseil n'est pas au-dessus de la tutelle. Si la tutelle dit non, c'est non

applicable»

La grève qui a débuté à 8 h a été interrompue à 11 h avec la convocation des grévistes pour une réunion avec l'administration (contrôleur financier et agent comptable entre autres). Au terme de celle-ci, la grève ne s'est plus poursuivie. Pour les grévistes, les raisons de ce nonpaiement ne leur avaient pas été bien expliquées : «ils nous ont dit qu'ils trouveront un autre moyen de nous les faire payer, mais sous une autre forme. Nous attendons». Pour le contrôleur financier, «ils sont revenus à de meilleurs sentiments. n'avaient certainement pas la bonne information. Nous nous sommes convenus de trouver une solution pour les payer sous une autre forme. Mais si ça revient toujours sous forme de complément de non-logement, ça ne passera toujours pas».

EST.

Un gang de preneurs d'otages démantelé par le Bir

Par Florette Manedong

Trois bergers ont été enlevés à Ndai le 06 octobre dernier. Après cet enlèvement, dans la nuit du 09 au 10 octobre 2019, une équipe spéciale de la 23e unité légère d'Intervention du BIR basée à Kette, un arrondissement du département de la Kadey dans la région de l'Est a réussi à démanteler d'un gang de preneurs d'otages. Selon la division de la communication du

ministère de la Défense (Mindef), l'action de cette unité du 2e Bataillon d'intervention rapide (BIR) a permis d'intercepter les 03 ravisseurs, responsables de cette forfaiture dont Idrissa Hamadou, Ismaila Awalou et Nouhou, tous porteurs de cartes nationales d'identité camerounaises.

Au cours de cette même opération, outre la libération des trois otages, 02 fusils AK47, 01 arme de traite, 160 munitions

de 7,62 X 39, 02 cartouches d'armes de traite et une somme de 820000 F CFA ont été récupérés. Les ravisseurs ont été mis à la disposition des services compétents qui engageront des procédures judiciaires à leur encontre. Le 2e BIR, responsable de cette arrestation a son poste de commandement à Letta, une bourgade sise à une quarantaine de kilomètres de Bertoua sur l'axe Bertoua-Garoua Boulaï.



B.P.: 212 Ngaoundéré, situé à la descente de la Gare voyageurs de Ngaoundéré Contacts : 650 10 05 51 - Email : reservation@adamaouahotelplus.com / Site web : www.adamaouahotelplus.com

Parfait Martial Eloundou Enyegue, chef du département de sociologie de développement à l'université de Cornell aux USA.

«Nous comptons privilégier les jeunes défavorisés des zones en crise»

Propos recueillis par Marie Lucie Ayaka

Quelles sont les missions du Projet d'investissement en capital humain (Pichnet)?

Le Pichnet est un projet d'investissement dans le capital humain, c'est tout simplement la ressource humaine. C'est dire qu'une personne a la capacité d'améliorer son environnement, son cadre de vie personnel et de contribuer à la société dans la mesure où elle est équipée intellectuellement, civiquement et moralement. Donc, ce qu'il faut faire ce n'est pas de se substituer au système scolaire mais de voir ce qu'on peut faire en marge des systèmes scolaires existant. C'est dire que nos jeunes vont à l'école où ils vont apprendre les mathématiques, l'anglais, le français, la géographie, etc. Mais en plus de cela, qu'est ce qu'on peut leur apporter ? On peut leur apporter le sens du leadership, des connaissances accrues en informatique par exemple. On peut leur apprendre à planifier leur vie, de façon beaucoup plus systématique certaines activités domestiques qui leur permettent d'améliorer leur quotidien, les premiers soins ... Ce sont tous ces savoirs complémentaires là qu'on veut leur inculquer. À côté de ça, il y a aussi toute la question des

attitudes dans le sens de l'initiative, le sens de la contribution sociale, le sens du partage... Voilà un peu ce que Pichnet veut faire. Et on se focalise surtout sur les jeunes qui sont en phase de transition vers l'université ou le monde du travail parce que c'est un point critique.

Pourquoi précisément cette frange?

Parce que si vous pensez à cette période-là c'est vraiment la période de tous les dangers, pensez à toutes les décisions à prendre entre 18 ans et 25 ans, car c'est le moment où vous allez choisir votre filière, votre carrière, l'endroit où vous allez vivre. C'est également le moment où vous allez choisir votre partenaire de vie si vous faites un mauvais choix vous en payerez les conséquences pendant longtemps. Par ailleurs, c'est le moment où certains parce qu'ils sont en chômage vont se livrer à la consommation abusive de l'alcool, de la drogue. Bref, c'est le moment où les gens se laissent aller au découragement. À l'inverse, si vous faites des choix positifs à ce moment c'est-à-dire que si vous commencez à renforcer votre capital humain, à apprendre des choses nouvelles que vous n'avez pas eu le temps d'apprendre à l'école. Si vous avez cultivé

votre capital social, c'est-à-dire que vous faites des stages, vous recherchez des collaborations nouvelles ceci vous renforce et ça vous permet de mieux affronter l'avenir. Bien évidemment Pichnet ne peut pas tout résoudre. Vous pouvez être fortement outillé, mais si le marché de l'emploi est difficile ça ne résout qu'une partie de l'équation, mais au moins cette partie de l'équation, on va essayer de la résoudre.

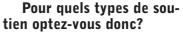
Les régions septentrionales sont des zones prioritaires d'éducation au Cameroun. De manière concrète quelle est l'ambition du projet d'investissement en capital humain pour celles-ci ?

L'ambition de Pichnet,

c'est de se déployer au-delà

du cadre de Yaoundé. Yaoundé est une espèce de ballon d'essai pour tester en grandeur réelle l'application et l'efficacité d'un certain nombre de mesures parce que pour encadrer la jeunesse, il y a beaucoup de choses qu'on peut faire certaines étant réalisables à un coût relativement réduit et efficace et d'autres qui ne le sont pas. Donc c'était un peu un ballon d'essai qu'on faisait en même temps qu'on travaillait avec ces jeunes. Si vous prenez quelque chose comme la réalisation d'un plan de développement personnel ce n'est pas coûteux, une formation en informatique a un cout différent d'une formation à la communication à la négociation. Donc ce qu'on voulait faire, c'était de tester une panoplie de méthodes, voir un peu leur efficacité, jauger le coût relatif. Maintenant si on a des possibilités en interne ou en externe, on peut effectivement se déployer ailleurs. Une fois qu'on a les résultats statistiques, on peut donc maintenant approcher d'autres institutions pour voir ce qu'on peut faire à grande échelle et ça n'a pas besoin d'être Pichnet en tant qu'institution. Nous pouvons être tout simplement l'arme de recherche qui permet à des organisations non gouvernementales, à des institutions internationales et au gouvernement d'étendre l'action. L'ambition ultime, c'est vraiment de former le maximum de jeunes Camerounais et les former dans les situations où les besoins se sont le plus fait ressentir. Même à Yaoundé on a ce problème de rapport, de

quel type de soutien apporter aux jeunes.



Idéalement, on aimerait soutenir les jeunes les plus défavorisés parce que c'est eux qui ont besoin d'aide. Les jeunes de classe moyenne ont des ressources que les autres n'ont pas. On a commencé par un tirage aléatoire si on a des ressources là on peut aller vers les jeunes les plus défavorisés de manière générale et particulièrement ceux des zones en crise. C'est eux qu'on veut privilégier en grande partie.

Quelle appréciation faites-vous du dividende démographique au Cameroun ?

L'appréciation est en évolution et je ne serai pas surpris de voir le Cameroun s'engager dans le même sillage que les pays ouest-africains qui ont depuis quelques années signé un engagement pour relancer un programme national pour l'épanouissement des femmes et puis l'assimilation du dividende économique. J'ai travaillé dans ce projet dans quelques pays ouest-africains dont le Benin et si le Cameroun s'engage à travailler dans cette voie, nous serons prêts à contribuer à cet effort de capture du dividende démographique. Comme vous le savez le dividende, c'est une opportunité unique de prendre cette génération de jeune que nous

avons et la transformer en une génération de qualité qui peut porter l'émergence camerounaise. Et c'est un travail à la fois exaltant et difficile parce qu'il y a beaucoup de choses à faire sur le plan des formations complémentaires qui ne sont pas acquises au niveau de l'école

aparté

Quels sont les domaines qui peuvent être explorés selon vous?

Sur le plan de la mobilisation social, où il faut éduquer civiquement des jeunes, il y a la responsabilité sociale. Il ne s'agit pas seulement de leur trouver un emploi. Il faut aussi qu'ils sachent que nous avons tous un devoir de retour au pays. Il y a toujours des gens à qui nous pouvons apporter quelque chose. Maintenant il faut apporter toutes les qualités morales qui peuvent faire du pays un grand pays. Il n'y a pas de grand pays sans consensus sur un certain nombre de valeurs morales de base. Mon souhait le plus cher, c'est d'œuvrer pour la capture du dividende économique au Cameroun. Ça suppose de faire un travail de fond avec les jeunes, voir un peu comment mobiliser les ressources qui sont disponibles non seulement à l'extérieur, mais aussi ici en termes de capital humain et de partenariat pour aider ces jeunes à franchir le cap de l'adolescence au monde adulte et de l'école au monde du travail.



démocratisation assistée



Cameroun Chroniques d'une démocratisation assistée est un livre-témoignage qui transforme son époque en un objet de pensée pour en révéler les travers et les espérances. Il saisit subtilement les péripéties d'une démocratisation permanemment en transit dans une société vérolée par une corruption endémique. Il y a, dans ce livre, une étonnante constance : de longues années d'observation sans variance nous dévoilent l'art du prince du lieu et la structure du pouvoir au Cameroun. Dans ces admirables chroniques, on passe de l'exhortation à la libre opinion dans un geste continu qui mêle audacieusement la description à la réflexion. Il en résulte un

de Valentin Siméon ZINGA

journalisme autoréflexif qui impressionne par son verbe incisif et ses thèmes qui conservent une remarquable actualité.)

Disponible

dans les librairies de Yaoundé et Douala



Vente sur saisie immobilière

Le jeudi 07 novembre 2019

Par devant le Tribunal de Grande Instance de la Bénoué à Garoua

A la requête de :		
du Comoroun	propriétaire des actifs résiduels du portefeuille de la défunt Société Camerounaise	do

l'état du Cameroun, propriétaire des actifs résiduels du portefeuille de la défunt Société Camerounaise des Banques « SCB », Société de Recouvrement des Créances du Cameroun, en abrégé « SRC », société à capital public, au capital de FCFA 2.000.000.000 dont le siège social est à Yaoundé, BP 11991, son Directeur Général Madame Marie Rose MESSI, laquelle Maître TOUMBAROU DJODA, Avocat au barreau du Cameroun BP 78 Garoua, TEL 22 27 29 13/99 80 43 37, au cabinet duquel, elle fait élection de domicile;

EN VERTU: 1-De la grosse dûment en forme exécutoire de la convention de compte avec affectation hypothécaire du répertoire n°354 du 09 avril 1983 de Maître ETOKE Joël, Notaire au siège de la Cour d'Appel de Garoua;

- 2- De la publication du commandement datée du 08 juillet 2019.
 - 3 Du certificat de renouvellement de l'inscription hypothécaire daté du 23 mai 2016 délivré par le conservateur foncier de la BENOUE à Garoua.
- 4 Du pouvoir aux fins de saisie immobilière du 17 septembre 2018.
 - 5 -Du commandement aux fins de saisie immobilière du Ministère de Maître PALOU Félix, Huissier de justice près la Cour d'Appel du Nord et les Tribunaux de Garoua, BP 597 Garoua, en date du 26 avril 2019 et dûment inscrit et publié pour valoir saisie dans le livre foncier de Monsieur le conservateur de la propriété foncière de la Bénoué en date du 08 juillet 2019 pour valoir paiement de la somme totale de FCFA 12 553 586 (douze millions cinq cent cinquante trois mille cinq cent quatre vingt six francs CFA) en principal et intérêts contre divers frais.

Il sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur l'immeuble ci-après désigné appartenant à monsieur DJIBRILLA HAMAN, commerçant à Garoua.

Outre les charges, clauses et conditions insérées dans le cahier des charges dressé le 05 août 2019 par maître TOUMBAROU DJODA, Avocat au Barreau du Cameroun et déposé le 06 août 2019 au Greffe du Tribunal de Grande Instance de la Bénoué à Garoua, les enchères sont reçues sur :

Fait et rédigé par le conseil de la partie poursuivante : Maître TOUMBAROU DJODA, Avocat.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- Cabinet Maître TOUMBAROU DJODA, Avocat à Garoua BP 78 Tel. 22 27 29 13 ; 699 80 43 37
- Etude Maître PALOU Félix, Huissier de Justice à Garoua BP 597 ; Tel : 222 271 579/677 530 611/655 538 000
- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de la Bénoué à Garoua.
- A la SRC (Société de Recouvrement des créances du Cameroun) Rue du Marché du MFOUNDI Yaoundé, Tél 22 22 37 39/22 22 09 11.

Me TOUMBAROU DJODA

SALE ON FORECLOSURE

Thursday, November 07,2019 Before the High Court of Benoue

AT THE REQUEST OF:	
--------------------	--

The Society of Recovery of Debts of Cameroon, abbreviated SRC, Agent of State of Cameroon, owner of the residual assets in the Ex-Liquidation portfolio of the Cameroonian Development Bank (BCD), a public owned company, with a capital of 2,000,000,000,(two billion) f cfa headquartered in Yaoundé, BP 11991, acting as prosecutor and diligence of the Chief Executive Officer, Marie Rose MESSI, appointed by the Extraordinary Board of Directors on June 24, 2013, in accordance with Presidential Decree No. 2013 / 188 of 18 June 2013, having all the powers for the purpose here of, with counsel of Master TOUMBAROU DJODA, Barrister at the Bar of Cameroon BP 78 Garoua, TEL 22 27 29 13/99 80 43 37, to the of which she is an addressee

IN VERTU: 1-The duly executor form of the debt recognition with mortgage assignment of the repertoire n ° 354 of 09 April 1983 of Master ETOKE Joel, Notary at Garoua, registered at Garoua (civil acts);

- 2 The publication of the command dated 08 July 2019.
- 3 Certificate of renewal of mortgage registration dated May 23, 2016 issued by the land conservator of BENOUE in Garoua.
- 4 Power to seize property dated September 17, 2018.
- 5 From the command for the seizure of property of the Ministry of Master PALOU FELIX, Bailiff of the Court of Appeal of the North and the Courts of Garoua, BP 597 Garoua, dated april 26, 2019 and duly registered and published entered in the land register of the land registrar of the Benoué dated july 08, 2019 to claim payment of the total sum of FCFA 12,553,586 (Twelve million five hundred fifty three thousand five hundred and eighty six CFA francs) in principal and interest against various expenses.

The following building will be awarded to the highest bidder and final bidder, owned by Mr. DJIBRILLA HAMAN, trader domicilied in Garoua.

In addition to the charges, clauses and conditions contained in the specifications drawn up on **05 august 2019** by Master **TOUMBAROU DJODA**, Lawyer at the Bar of Cameroon and deposited on 06 August 2019 in the Registry of the High Court of Benue in Garoua, the auctions are received on:

Done and drawn up on by the counsel for the prosecuting party: Master TOUMBAROU DJODA, Advocate please contact:

For further information,

- Cabinet Maître TOUMBAROU DJODA, Lawyer in Garoua BP 78 Tel. 22 27 29 13; 699 80 43 37
- Study Master PALOU FELIX, Bailiff in Garoua PO BOX 597; Tel: 222 271 597/677 53 06 11
- At the Registry of the High Court of the Benue in Garoua
- At the SRC (Société de Recouvrement des créances du Cameroun).

Street of the market of the MFOUNDI Yaoundé, Tel 22 22 37 39/22 22 09 11

Vente sur saisie immobilière

Le jeudi 07 novembre 2019

Par devant le Tribunal de Grande Instance de la Bénoué à Garoua

A la requête de :

la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun, en abrégé S.R.C, Mandataire de l'état du Cameroun, propriétaire des actifs résiduels du portefeuille de l'Ex Liquidation de la Banque Camerounaise de Développement(BCD), société à capital public, au capital de FCFA 2.000.000.000 dont le siège social est à Yaoundé, BP 11991 agissant poursuites et diligences de Madame le Directeur Général, Marie Rose MESSI, nommée par le Conseil d'Administration Extraordinaire du 24 juin 2013 et ce conformément au décret Présidentiel n° 2013/188 du 18 juin 2013, ayant tous les pouvoirs aux fins des présentes, ayant pour conseil Maître TOUMBAROU DJODA, Avocat au barreau du Cameroun BP 78 Garoua, TEL 22 27 29 13/99 80 43 37, au cabinet duquel, elle fait élection de domicile;

EN VERTU: 1-De la grosse dûment en forme exécutoire de la reconnaissance de dette avec affectation hypothécaire entre la BANQUE CAMEROUNASE DE DEVELOPPEMENT, Société d'Economie Mixte d'Intérêts National et Monsieur MODO Bernard, entrepreneur, demeurant à MOKOLO BP 64, du répertoire n° 440 du 25 octobre 1985 de Maître Bruno MBONGUE EBOA, Notaire à Garoua, enregistré à Garoua (actes civils) le 29 octobre 1985, sous le volume 11 folio 83 case 421;

- 2- De la publication du commandement datée du 28 juin 2019.
- 3 Du certificat de renouvellement de l'inscription hypothécaire daté du 18 novembre 2016 délivré par le conservateur foncier de la BENOUE à Garoua.
- 4 Du pouvoir aux fins de saisie immobilière.
 - 5 -Du commandement aux fins de saisie immobilière du Ministère de Maître SIKAROUI KOULEDE, Huissier de justice près la Cour d'Appel du Nord et les Tribunaux de Garoua, BP 671 Garoua, en date du 1^{er} avril 2019 et dûment inscrit et publié pour valoir saisie dans le livre foncier de Monsieur le conservateur de la propriété foncière de la Bénoué en date du 28 juin 2019 pour valoir paiement de la somme totale de FCFA 21 375 068 (vingt un millions trois cent soixante-quinze mille soixante huit francs CFA) en principal et intérêts contre divers frais.

Il sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur l'immeuble ci-après désigné appartenant à monsieur MODO BERNARD entrepreneur en bâtiments, sans conseil connu.

Outre les charges, clauses et conditions insérées dans le cahier des charges dressé le 05 août 2019 par maître TOUMBAROU DJODA, Avocat au Barreau du Cameroun et déposé le 25 août 2017 au Greffe du Tribunal de Grande Instance de la Bénoué à Garoua, les enchères sont reçues sur :

Fait et rédigé par le conseil de la partie poursuivante : Maître TOUMBAROU DJODA, Avocat.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- Cabinet Maître TOUMBAROU DJODA, Avocat à Garoua BP 78 Tel. 22 27 29 13 ; 699 80 43 37
- Etude Maître SIKAROUI KOULEDE, Huissier de Justice à Garoua BP 671 ; Tel : 696 84 34 50
- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de la Bénoué à Garoua.
- A la SRC (Société de Recouvrement des créances du Cameroun) Rue du Marché du MFOUNDI Yaoundé, Tél 22 22 37 39/22 22 09 11.

Me TOUMBAROU DJODA

SALE ON FORECLOSURE

Thursday, November 07 2019 Before the High Court of Benoue

A	T THE REQUEST OF:

The Society of Recovery of Debts of Cameroon, abbreviated SRC, Agent of State of Cameroon, owner of the residual assets in the Ex-Liquidation portfolio of the Cameroonian Development Bank (BCD), a public owned company, with a capital of 2,000,000,000,(two billion) f cfa headquartered in Yaoundé, BP 11991, acting as prosecutor and diligence of the Chief Executive Officer, Marie Rose MESSI, appointed by the Extraordinary Board of Directors on June 24, 2013, in accordance with Presidential Decree No. 2013 / 188 of 18 June 2013, having all the powers for the purpose here of, with counsel of Master TOUMBAROU DJODA, Barrister at the Bar of Cameroon BP 78 Garoua, TEL 22 27 29 13/99 80 43 37, to the of which she is an addressee

IN VERTU: 1-The duly executor form of the debt recognition with mortgage assignment between CAMEROONIAN BANK OF DEVELOPMENT, and Mr. MODO Bernard, a building contractor , residing in MOKOLO BP 64, of the repertoire n ° 440 of 25 October 1985 of Master Bruno MBONGUE EBOA, Notary at Garoua, registered at Garoua (civil acts) on 29 October 1985, under volume 11 folio 83 case 421;

- 2 The publication of the command dated 28 June 2019.
- 3 Certificate of renewal of mortgage registration dated November 18, 2016 issued by the land conservator of BENOUE in Garoua.
- 4 Power to seize property.
- 5 From the command for the seizure of property of the Ministry of Master SIKAROUI KOULEDE, Bailiff of the Court of Appeal of the North and the Courts of Garoua, BP 671 Garoua, dated april 01, 2019 and duly registered and published entered in the land register of the land registrar of the Benoué dated june 28, 2019 to claim payment of the total sum of FCFA 21,375,825 (Twenty-one million three hundred seventy-five thousand sixty eight CFA francs) in principal and interest against various expenses.

The following building will be awarded to the highest bidder and final bidder, owned by Mr. MODO BERNARD, a building contractor, without any known advice.

In addition to the charges, clauses and conditions contained in the specifications drawn up on **05 august 2019** by Master **TOUMBAROU DJODA**, Lawyer at the Bar of Cameroon and deposited on 25 August 2017 in the Registry of the High Court of Benue in Garoua, the auctions are received on:

The amount of the bids:500 000 F CFA

Done and drawn up on by the counsel for the prosecuting party: Master TOUMBAROU DJODA, Advocate . For further information, please contact :

- Cabinet Maître TOUMBAROU DJODA, Lawyer in Garoua BP 78 Tel. 22 27 29 13; 699 80 43 37
- Study Master SIKAROUI KOULEDE, Bailiff in Garoua BP 671; Tel: 696 84 34 50
- At the Registry of the High Court of the Benue in Garoua
- At the SRC (Société de Recouvrement des créances du Cameroun).

Street of the market of the MFOUNDI Yaoundé, Tel 22 22 37 39/22 22 09 11

Me TOUMBAROU DJODA

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UNDER THE DISTINGUISHED PATRONAGE OF THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON





04 - 19 AVRIL 2020 BÉPANDA DOUALA - CAMEROUN

Organisateur mandaté par le Gouvernement

NTER-PROGRESS

Co-organisateur



www.fiacdouala.org info@interprogress.org (+237) 677 707 679 / 693 751 866 / 669 999 313